

BLV le mag

LES FÊTES DU RHÔNE 2019



du 5 au 8 JUILLET



L'ÎLE GIRODET : INAUGURATION DU PARC

Lundi 8 juillet p. 4 et 5

CITOYENNETÉ p. 12

La Commission droits et devoirs pour mieux vivre ensemble



POUVOIR D'ACHAT p. 9

Un achat groupé pour réduire vos factures d'énergie

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES DE LA VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Des économies de gaz et d'électricité 100 % verte

www.bourg-les-valence-energie.fr

TRAVAUX p. 8

La Ville investit pour améliorer votre cadre de vie





7 AVRIL

Djibril Cissé a donné le coup d'envoi du 12^e semi-marathon.



25 MAI

Plus de 4000 Bourcains ont zouké au son des tubes de la Compagnie Créole.



25 AVRIL

Le salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi a attiré de nombreux Bourcains en recherche de travail et de formations.



25 MAI

Très beau succès pour la 16^e édition de la Fête du jeu sur le thème de l'Afrique.



18 MAI

Installation officielle du Conseil municipal des jeunes, élu le 12 avril dernier.

P. 3 ÉDITORIAL**P. 4 ÉVÈNEMENTS**

Inauguration de l'île-parc Girodet lors des Fêtes du Rhône

P. 8 TRAVAUX

Les projets pour cet été

P. 9 POUVOIR D'ACHAT

Un achat groupé d'énergies pour toujours plus de pouvoir d'achat

P. 10 AGENTS

Jean-Luc Gargiolo, responsable des espaces verts

P. 11 HOMMAGE

Youri, « le Pavarotti tzigane » nous a quittés

P. 12 CITOYENNETÉ

La Commission droits et devoirs : pour résoudre les problèmes de voisinage

P. 13 BRÈVES**P. 14 TRIBUNES POLITIQUES****P. 15 INFOS PRATIQUES**

Projet de territoire d'envergure, l'aménagement de 12 ha de l'île-parc Girodet et des berges du Rhône touche à sa fin. Après neuf mois de chantier, la requalification du site laisse place à un magnifique espace contemporain. Au cœur d'un écrin de verdure, en famille ou entre amis, vous apprécierez ce nouveau lieu de détente et de loisirs. Avec l'ambition de se réapproprier le Rhône dont le patrimoine et l'identité font partie intégrante de notre commune, la Ville de Bourg-lès-Valence peut être fière de la réalisation de ce remarquable projet. Pour marquer l'achèvement des travaux, vous êtes toutes et tous invités à l'inauguration de la nouvelle île-parc Girodet, en clôture des Fêtes du Rhône, le lundi 8 juillet prochain. Un fort et bel évènement est attendu !

Bourg-lès-Valence, « ville de projets », est aussi la « ville du pouvoir d'achat », avec la baisse des impôts locaux depuis 6 ans, la mise en place de la mutuelle communale négociée et plus récemment l'achat groupé d'énergies pour vous permettre de faire des économies sur vos factures de gaz et d'électricité.

Ville dynamique, Bourg-lès-Valence bouge, s'anime et nos festivités se diversifient ! Les 30 et 31 août prochains, en partenariat avec l'association Les Ph@raons, la Ville organise le BLV ESPORT. Tournoi de jeux vidéo, un évènement nouveau qui va enthousiasmer nos jeunes !

Bel été à toutes et à tous !

Maire de Bourg-lès-Valence

L'île-parc Girodet ouverte à tous

En 9 mois de travaux, l'île Girodet s'est transformée !

Fin mai, la RD 2007N, abaissée au niveau de l'autoroute, est devenue une voie de circulation paysagère apaisée. Sa nouvelle configuration réduit la vitesse des véhicules et les nuisances sonores pour les riverains et les usagers du parc. La Ville remercie le Département de la Drôme pour le transfert de maîtrise d'œuvre qui a grandement facilité les travaux.

Côté parc, les délais sont parfaitement respectés et son inauguration officielle aura lieu le 8 juillet prochain, lors de la soirée de clôture des Fêtes du Rhône. Le 27 mars dernier, les nombreux financeurs qui ont vu en Girodet un projet de territoire d'envergure ont planté un arbre portant le nom de leur entité : l'Union européenne, l'État, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et la Compagnie Nationale du Rhône.

L'île-parc Girodet sera un lieu de plaisance au bord de l'eau où l'on viendra partager des moments de convivialité, de détente et de loisirs, en famille ou entre amis.

Quant à la passerelle accessible à tous, il a été acté qu'elle deviendra l'itinéraire officiel de la ViaRhôna. Sa mise en place est prévue fin 2020.



27 mars 2019 : plantation des arbres des financeurs.

Vous avez été nombreux à découvrir le chantier de l'île-parc Girodet



Alors que les huit premières visites ont affiché complet, il vous reste encore deux possibilités pour profiter d'une visite guidée de l'île-parc Girodet.

Si vous n'avez pas encore pu visiter l'île-parc Girodet, inscrivez-vous pour découvrir le parc avec comme guide Madame le Maire. Rendez-vous sur le parking derrière le théâtre Le Rhône (prévoir chaussures de marche et habits de pluie, si besoin).

• **Samedi 29 juin à 9 h 30 et à 11 h 30.**

Inscription obligatoire (40 personnes maximum par groupe) par mail à secretariat.maire@bourg-les-valence.fr en indiquant nom, prénom, numéro de téléphone et nombre de participant(e)s ou par téléphone au 04 75 75 46 99.



Un programme d'exception pour l'inauguration de l'île-parc Girodet

L'inauguration clôturera les Fêtes du Rhône, lundi 8 juillet.

Depuis l'année dernière, les Fêtes du Rhône ont renoué avec la tradition des joutes et le Comité des Fêtes a impulsé une nouvelle dynamique à ces quatre jours de festivités. Cette année, la soirée de clôture du lundi sera également l'occasion d'inaugurer officiellement l'île-parc Girodet avec une programmation exceptionnelle à ne pas manquer !

Une soirée grandiose

Pour clore cette édition 2019 et inaugurer l'île-parc Girodet, plusieurs spectacles se succéderont avant le traditionnel feu d'artifice qui sera tiré face à l'amphithéâtre de verdure et aux monts d'Ardèche, devant le théâtre Le Rhône.

Le Comité des Fêtes et la Ville ont travaillé en étroite collaboration pour proposer dès 19 heures : animations musicales, théâtre de rue, déambulations... Vers 21 h 45, le dévoilement de la plaque inaugurale de Girodet sonnera le lancement du grand show de la Compagnie Transe Express et de son spectacle aérien époustoufflant, précédant le feu d'artifice qui s'annonce tout aussi prestigieux.



Le spectacle aérien des tambours du *Mobile oblique et bucolique* de la Cie Transe Express.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Marlène Mourier
maire de Bourg-lès-Valence

En quoi cette édition 2019 des Fêtes du Rhône est-elle extraordinaire ?

Après le retour tant attendu des joutes l'an dernier, nous assisterons à quatre jours de festivités avec de nombreuses nouveautés et surtout, une soirée de clôture exceptionnelle.

Quelles seront les particularités de cette soirée de clôture ?

Elle sera l'occasion d'inaugurer officiellement l'île-parc Girodet, à l'issue de 9 mois de travaux. En préambule du feu d'artifice et avec le concours du Comité des Fêtes que je remercie pour sa collaboration, nous convions les Bourcaines et les Bourcains à des festivités familiales et prestigieuses, dans cet écrin de verdure au bord du Rhône.

AU PROGRAMME

Lundi 8 juillet à partir de 19 h

- 19 h : *La fanfare électrique* et sa *MobilSound*, voiturette 100 % électrique au look vintage, pour un concert aux accents jazzy, pop, rock, musiques actuelles...
- 21 h : *La chevauchée enchantée*. Sortis d'un livre de contes, princes et princesses paradent avec leurs chevaux de lumière aux côtés d'Équistre, le grand magicien et son drôle d'engin féérique.
- 22 h 10 : *Le Mobile oblique et bucolique du Transe Express*. Un bataillon de tambours fanas de botanique donne voix et gestes aux végétaux, fait bourgeonner notre imaginaire et pousser un arbre à tambours, structure aérienne qui nous embarque dans la luxuriance du monde végétal.
- 23 h : feu d'artifice sur le Rhône.

Buvette et restauration rapide. Un espace sera réservé aux personnes en situation de handicap.



Les Fêtes du Rhône

quatre jours de festivités

Avant le final au bord du fleuve et l'inauguration de l'île-parc Girodet, rendez-vous pour quatre jours de fête.



De nouvelles ambitions pour le Comité des Fêtes



Romain Dupin, co-président du Comité des Fêtes.

Président de l'Espérance nautique, Romain Dupin est également, depuis janvier dernier, co-président du Comité des Fêtes aux côtés de Lionel Guérimand. Une fonction à hautes responsabilités que le jeune Bourcain entend assurer en confiance avec les associations membres et tous leurs bénévoles. C'est pour lui un challenge motivant à relever à titre personnel. « Traditionnellement, le Comité des Fêtes organise les Fêtes du

Rhône avec le soutien de la Ville », expose celui qui joue du soubassophone au sein de la Peña des Mariniers. « Mais nous souhaitons nous impliquer davantage dans les manifestations portées par la municipalité comme le festival musiKàbourg, le Village de Noël et, le 8 juillet prochain, l'inauguration de l'île-parc Girodet avec la présence de nombreux bénévoles pour veiller à la sécurité, proposer buvette et restauration... ».



Traditionnellement, le premier week-end de juillet accueille les Fêtes du Rhône à Bourg-lès-Valence. Cette année n'échappe pas à la règle. Dès le vendredi 5 juillet, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour quatre jours festifs dédiés au fleuve.

AU PROGRAMME

Vendredi 5 juillet : retraite aux flambeaux

- 21 h 30 : deux départs place de la Liberté et centre Louis-Jourdan
- 22 h 30 : arrivée place des Rencontres, remise des clés de la ville par le maire au Comité des Fêtes, présentation des cantinières et de l'aubadeur, animations musicales

Samedi 6 juillet : joutes, bodegas et corso nocturne

- 14 h : critérium des écoles de joutes (10-13 ans) et compétitions féminines (bassin de joutes)
- À partir de 20 h : bodegas suivies du corso nocturne du comité des chars, avec Miss Élégance 2019 et ses dauphines (avenues de Lyon et Jean-Jaurès)

Dimanche 7 juillet : joutes, balades sur le Rhône et repas (bassin de joutes)

- 9 h : challenge de joutes Joël-Keyser, compétitions cadets-juniors
 - 14 h : challenge de joutes André-Revol, compétitions séniors
 - Dans l'après-midi : promenades en bateau sur le Rhône avec la Rhodanienne (5 €)
 - 20 h : repas « la rouille du pêcheur » et animation musicale, proposés par la Rhodanienne.
- Sur réservation (06 64 97 06 89 / 06 85 04 94 93 – 20 €)

Lundi 8 juillet : inauguration de l'île-parc Girodet, spectacles et feu d'artifice (esplanade du théâtre Le Rhône)

- Voir programme p. 5

Du 5 au 8 juillet : vogue, manèges et attractions en centre-ville, parking rue Auguste-Perret.

La Cartoucherie fête ses 10 ans

**Tous à la Cartoucherie
le 28 juin prochain.**

Situé en plein cœur du quartier de Chony, ce site historique, un « palais » industriel né en 1852, devenu une cartoucherie jusqu'en 1964, est racheté par la municipalité en 1993. Inscrit en 2003 à l'inventaire des Monuments Historiques, c'est en 2009 que le Pôle de l'image animée voit le jour, sous l'impulsion des studios Folimage et de son créateur Jacques-Rémy Girerd.

Aujourd'hui, c'est Valence Romans Agglo qui gère ce Campus de l'image composé de grands noms du cinéma d'animation, de studios de création et d'écoles d'enseignement des métiers du film d'animation.

À l'occasion de ses 10 ans, le 28 juin prochain, à partir de 19 heures, venez participer aux festivités de ce bel anniversaire tout en découvrant ce lieu culturel, historique et patrimonial où se développent des activités économiques.

Programme : www.lacartoucherie.fr

Vers un campus de l'image

Le 29 mai dernier, Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo et Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, ont lancé officiellement le chantier du campus de l'image. Ce projet renforcera l'activité du Pôle de l'image animée grâce à un parc urbain et paysager de 2,4 hectares, un poumon vert en plein cœur de ville, ouvert à tous. Il offrira des espaces ludiques, valorisera les traces du passé et participera au développement économique, environnemental, culturel et touristique de Bourg-lès-Valence.



MINIGOLF

Nouveauté : soirées guinguette.

Depuis 4 ans, le minigolf situé rue des Loisirs est ouvert en période estivale, tous les jours de 13 h 30 à 18 h 30. Nouveauté cette année : des soirées guinguette proposées les samedis de 19 h à 23 h, une semaine sur deux, avec au programme : paëlla, barbecue, karaoké... et minigolf.

Minigolf : du 6 juillet au 1^{er} septembre (tickets d'entrée et matériel à récupérer à l'accueil de la piscine).

Tarifs et renseignements : 04 75 42 25 67.

Soirées guinguette : les 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 31 août. Sur réservation uniquement.

Tarifs et renseignements : 06 20 18 01 20.

TOURNOI ESPORTS



**Les 30 et 31 août prochains,
au théâtre Le Rhône.**

En partenariat avec l'association « Les Ph@raons », la Ville organise une LAN party proposant trois jeux : *League Of Legends*, *Rocket League®* et *Counter-Strike GO* ainsi que la finale d'un tournoi *Fifa 19*.

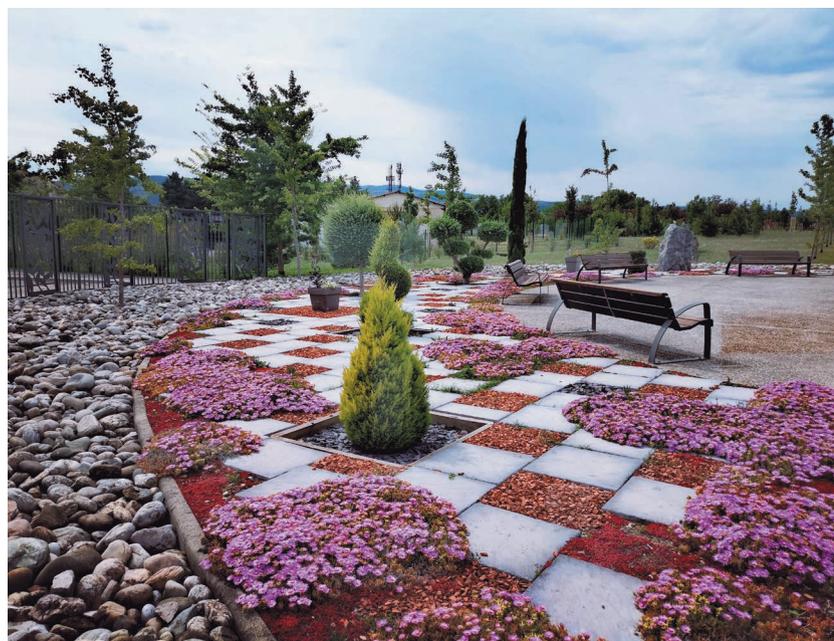
Renseignements : page Facebook BLV Esports.

Le cimetière de Talavard s'agrandit

Le nouvel aménagement prévoit 200 concessions supplémentaires.

Des travaux d'extension sont actuellement en cours de réalisation au cimetière de Talavard. Sous l'appellation de « Fauvette », l'alvéole nouvellement réalisée offrira 200 concessions supplémentaires : 70 d'une durée de 50 ans, 110 d'une durée de 30 ans et 20 d'une durée de 15 ans. Elles devraient être disponibles à partir de la rentrée de septembre. Sur ce site rappelons également qu'une salle peut être mise à votre disposition pour toute cérémonie civile relative aux inhumations réalisées dans les trois cimetières de la commune. Pour en bénéficier, vous pouvez contacter le Pôle funéraire au 04 75 25 19 73.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.



NOUVEAU PARKING DANS LE VIEUX-BOURG

L'aménagement du parking Capdeville est prévu à l'angle des rues Chorier et d'Indy.

La phase de démolition des bâtiments existants sur l'ancienne propriété Capdeville est actuellement en cours de réalisation. Commencée en juin, elle s'achèvera courant juillet. Les travaux d'aménagement de ce nouveau parking débiteront cet automne, pour une livraison effective en fin d'année.

RUE DE LA BELLE MEUNIÈRE

La dernière phase des travaux est programmée de juin à octobre.

Après les travaux de rénovation et d'enfouissement des réseaux, cette dernière phase concerne la rénovation de la voirie et de l'éclairage public. Durant le chantier, la rue sera fermée à la circulation par tronçon et une déviation sera mise en place par l'avenue des Bruyères, la rue Jules-Ferry et la rue Toulouse-Lautrec. Les accès riverains seront maintenus.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS RUE JEAN-BART

Entre les rues Alsace-Lorraine et Maréchal-Foch.

Avec le double enjeu de limiter la vitesse et de mieux organiser le stationnement, des travaux d'un montant de 120 000 € sont programmés en juillet dans la partie sud de la rue Jean-Bart. Ces aménagements sont réalisés en concertation avec les riverains, les commerçants et Roulons en ville à vélo (REVV). Ils ont été présentés à la réunion publique du lundi 3 juin dernier à la MPT des Chirouzes.



Un achat groupé d'énergies pour alléger vos factures

Notre prestataire *Wikipower* a retenu l'offre de la société *Méga Énergie*.

Bourg-lès-Valence est la Ville du pouvoir d'achat. En effet, alors que notre commune est l'une des seules à baisser ses taux d'imposition depuis plusieurs années et après la mise en place de la mutuelle communale négociée, vous pouvez désormais bénéficier d'un achat groupé d'énergies. L'objectif principal étant de réduire vos factures de gaz et d'électricité, tout en favorisant l'énergie 100 % verte. Comme la mutuelle négociée, cette prestation est ouverte à tous, sans conditions d'âge, de profession, de ressources (pas de limitation, pas de plafond maximum)... Elle s'adresse aux particuliers mais également aux entreprises, commerces, associations...

Ce service ne coûte rien, ni à la collectivité, ni au contribuable, la Ville jouant seulement un rôle de facilitateur. Suite à une consultation, la société *Wikipower*, basée à Dijon, a été retenue, laquelle a ensuite procédé à la mise en concurrence de plusieurs fournisseurs. C'est l'offre de *Méga Énergie* qui a été sélectionnée. Celle-ci vous permettra de bénéficier de tarifs avantageux : - 21 % par rapport au tarif réglementé de vente d'électricité et - 22,5 % par rapport à celui du gaz.

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIES DE LA VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE



Inscription gratuite
et sans engagement
jusqu'au 30 juin 2019

Réduisez le coût de vos factures
de gaz et d'électricité

Offre d'électricité 100 % verte

www.bourg-les-valence-energie.fr

04 65 08 00 54 info@bourg-les-valence-energie.fr



Vous pouvez encore souscrire

Initialement prévues jusqu'au 20 mai, les inscriptions à l'achat groupé d'énergies sont prolongées jusqu'au 30 juin.

Rappel : à partir d'octobre, vous pourrez à nouveau souscrire à la mutuelle communale négociée.

Les inscriptions pour 2020 seront relancées à partir de cet automne.

Renseignements :

- Pour l'achat groupé d'énergies : <http://bourg-les-valence-energie.fr>
- Pour la mutuelle communale négociée : 04 75 81 73 90.

LES CHIFFRES

La mutuelle négociée

- 150 adhésions en 2018
- 600 réponses au questionnaire
- 1000 personnes interrogées
- 60 % ont plus de 60 ans dont 66 % sont retraitées
- 22 % sont salariées
- 60 % ne sont pas satisfaites de leur prestation optique, dentaire et auditive
- 66 % sont insatisfaites de leur prestation « médecine douce »

L'achat groupé d'énergies

- 737 réponses au questionnaire
- 7 fournisseurs ont participé à la mise en concurrence
- 21 % d'économie, en moyenne, sur vos factures d'électricité
- 22,5 % d'économie, en moyenne, sur vos factures de gaz
- 290 € d'économie en moyenne, par an et par foyer

Une ville verte et fleurie

Nous continuons notre présentation des différents services municipaux. Après le service accueil de l'Hôtel de Ville, voici celui des espaces verts.



L'équipe des espaces verts fleurit la place des Rencontres.

Une trentaine d'agents communaux travaille au service des espaces verts sous la responsabilité de Jean-Luc Gargiolo. Arrivé en septembre 2018 à Bourg-lès-Valence, il a auparavant exercé ses fonctions dans le Rhône et dans l'Isère. Jean-Luc Gargiolo est également responsable du service des canaux et s'occupe de la gestion de la consommation d'eau.

Outre l'organisation et le suivi du travail de ses équipes, l'essentiel de son activité professionnelle concerne la gestion des projets d'aménagement des espaces verts de la commune, la mise en œuvre de chantiers, l'entretien des terrains de sport... Jean-Luc fait preuve de créativité. Il apprécie particulièrement de réaliser des espaces verts harmonieux qui s'intègrent parfaitement à leur environnement proche, en respectant le rythme des saisons. Il regrette le non respect de ces aménagements par certains usagers et le vol récurrent par certaines personnes malfaisantes des fleurs, plants et autres sortes de végétaux situés sur le domaine public.

Un métier de passion

Entretien avec Jean-Luc Gargiolo, responsable du service des espaces verts

Comment définissez-vous votre mission ?

On ne peut travailler dans ce service que par passion ! J'ai la chance d'être entouré d'une très bonne équipe, compétente et d'un relationnel agréable. Ensemble, nous agissons dans le respect de l'environnement et participons au maintien de la biodiversité sur la commune en favorisant des essences locales. Nous sommes fiers de réaliser des espaces verts qui plaisent à la population.

Quels aménagements représentatifs avez-vous réalisés récemment ?

En centre-ville, avenue de Lyon, de grands palmiers ont été plantés face à la police municipale. Nous avons aussi redonné vie aux massifs de la place des Rencontres. Le rond-point de l'avenue de la Résistance, qui porte la barque de l'Espérance nautique, marque le lien entre la Ville et le Rhône. Il est désormais embelli par des plantes vivaces à dominante bleue comme la sauge ou l'agapanthe. Enfin, nous avons renforcé le fleurissement du giratoire de la route de Châteauneuf, avec des arbustes et des plantes vivaces tels que l'hortensia et le delphinium.



Dernière chanson

pour Youri Azios-Manoff

Youri nous a quittés le 9 mai dernier.

Bourg-lès-Valence et le monde de la chanson sont en deuil suite au décès de Youri Azios-Manoff.

Né à Bourg-lès-Valence en 1940, avec ses copains du quai Thanaron il fréquentait les bancs de l'école du Quai et se rendait très souvent sur l'Île aux lapins, aujourd'hui devenue le parc de l'île Girodet. À l'âge de 25 ans, Youri quitte notre ville, pour se rendre à Paris où il rencontre le succès grâce à Francis Lopez.

Vagabond du monde, Youri n'a jamais oublié sa ville natale et son quartier de cœur, le Vieux-Bourg où il a grandi. Et comme il l'avait écrit lui-même dans une chanson dédiée à sa ville « *Bourcain je suis, Bourcain je reste...* ». Bourg-lès-Valence ne l'oubliera jamais.



Une carrière internationale reconnue

Celui que l'on surnommait le « Pavarotti tzigane » a parcouru le globe.

Même s'il ne passait pas beaucoup sur les plateaux de télévision, Youri a chanté dans le monde entier pour d'éminentes personnalités. Surnommé le « *Pavarotti tzigane* », il se produisait du Caucase à l'Espagne, en passant par l'Europe de l'Est, à Londres pour la Reine-mère, à Los Angeles pour l'anniversaire du prince Fahd

devenu roi d'Arabie Saoudite, et bien d'autres...

Son immense carrière a débuté dans les années 70 à Paris lorsqu'il devient chanteur d'opérettes à succès. Youri s'en est allé mais nous gardons de lui le souvenir d'un artiste humble, sociable, sympathique et valeureux.



LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Marlène Mourier
maire de Bourg-lès-Valence

Le décès de Youri nous a tous laissés dans une immense tristesse. Youri

fait partie de ces personnes que l'on croit immortelles. Il aimait la vie, il aimait avec passion son métier de chanteur et il aimait son « Bourg » qu'il m'a souvent raconté. Les Bourcains étaient fiers de lui. En tant que Maire, j'étais fière d'avoir dans ma ville une personnalité telle que celle de Youri Azios-Manoff.

À titre personnel, je perds un ami et je garderai de merveilleux souvenirs de ses spectacles, de ses chansons toujours empreintes de son passé, de son histoire, comme *l'Étranger* en mémoire de son père, ou encore ses textes sur les plus démunis. Engagé politiquement à mes côtés, toujours fidèle et sincère, nous avons partagé de forts moments pour l'avenir de notre ville. Alors Youri... au moment du départ, je voudrais simplement te dire que même si ta voix si particulière à quatre octaves s'est éteinte, tu resteras à jamais dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Bilan positif

pour la Commission droits et devoirs

Trois ans après la mise en place de cette commission, l'ensemble des dossiers traités a été résolu.



La commission droits et devoirs, réunie le 11 avril dernier.

En janvier 2016, à l'initiative de Gaëtan Menozzi, adjoint au logement, nous avons créé une Commission droits et devoirs. En lien avec le service logement et la police municipale, nous mettons cet outil à disposition des bailleurs sociaux, agences immobilières, syndicats... pour les accompagner dans leurs relations avec les locataires, rappeler les droits et devoirs de chacun, organiser une médiation lors de conflits de voisinage et enfin, mettre fin à des situations de nuisances entre habitants d'un même immeuble ou d'un lotissement.

Il s'agit alors d'intervenir lorsqu'il y a

atteinte à la tranquillité publique ou à la salubrité publique. La Ville considère que par la médiation, la conviction, le dialogue, tout conflit peut être solutionné.

Soixante-dix dossiers ont été traités et tous ont été résolus. Cette action volontariste en matière de tranquillité publique est un mode alternatif de traitement des conflits permettant très souvent d'apporter une solution et, à défaut, d'éviter l'aggravation de la situation voire la judiciarisation.

Des conciliateurs de justice en mairie

Depuis avril, André Desmarais et Bernard Lavallée, conciliateurs de justice, assurent une permanence gratuite en mairie une fois par semaine. Ce dernier confie : « *Notre rôle est d'intervenir en cas de conflit ou litige entre deux parties pour trouver une issue rapide et respectueuse de chacun. C'est par le dialogue que nous tentons de rapprocher les points de vue avec impartialité, confidentialité et indépendance pour cette mission de service public.* »

Permanences sans rendez-vous tous les mardis de 14 h à 16 h.



Bernard Lavallée, lors de sa permanence.

Bien vivre ensemble, tous concernés

Le respect de la citoyenneté et des règles de savoir-vivre ensemble s'impose à tous les Bourcains.

Le respect des règles élémentaires de citoyenneté est une notion essentielle dans notre vie de tous les jours. Elles ne sont malheureusement pas toujours appliquées par tous et partout.

Elles touchent principalement les relations de bon voisinage. Veillons à ne pas empiéter sur les places de stationnement privées, à rentrer nos poubelles après le passage du camion de collecte, à maîtriser les nuisances sonores ménagères et/ou animalières que nous pouvons occasionner, à nettoyer, désherber, tailler nos haies, à ne pas stationner sur les trottoirs au détriment des piétons, des poussettes, des personnes en situation de handicap...

Enfin, n'hésitons pas à signaler à la police municipale toute situation qui paraît hors norme. Il ne s'agit en aucune façon d'une forme de délation, mais bien au contraire d'un acte de civisme.

CITOYENS VIGILANTS

Deux nouveaux secteurs intègrent le dispositif.

Après les Chirouzes, Godanger et l'Armailler, le dispositif Citoyens vigilants mis en place en juin 2016 s'étend aux quartiers de Talavard et de l'Île d'Ève. Assuré sur la base du volontariat par deux citoyens (un référent et un adjoint) par secteur, ce principe de surveillance a pour objectif de rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de l'ordre, dissuader les individus mal intentionnés et renforcer la solidarité entre voisins.

BIENVENUE À L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOS LOUIS-JOURDAN

Journée portes-ouvertes à l'ALSH 11-14 ans, mercredi 26 juin.

Rendez-vous avec l'Accueil de loisirs qui vous présentera son programme d'activités et d'animations, proposé tous les mercredis en période scolaire. Les collégiens sont accueillis en journée complète de 8 h à 17 h 45 ou en demi-journées, les après-midi uniquement, de 14 h à 17 h 45.

Le 26 juin prochain, au centre ados Louis-Jourdan, les futurs collégiens, les ados de 11 à 14 ans et leurs parents découvriront la large palette d'activités programmées par Solène et son équipe d'animateurs diplômés.

Rens. : 04 75 43 20 08 / 06 10 31 89 28



INSCRIPTIONS AU CENTRE MUSICAL

Osez la musique avec des professeurs diplômés.

Vous souhaitez vous initier ou approfondir vos talents musicaux, inscrivez-vous dès maintenant au Centre musical lors des permanences organisées les lundis, mercredis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les vendredis de 9 h à 12 h. Ou sur rendez-vous.

Apportez votre feuille d'imposition 2018 (revenus 2017).

Renseignements : 04 75 56 86 95 ou secretariatcm1@orange.fr

LE PANIER DU COLOMBIER

Chaque semaine, dégustez de délicieux légumes !

Avec l'arrivée des beaux jours, les Jardins du Colombier proposent à nouveau des paniers composés de légumes de saison, cultivés selon les règles d'une agriculture saine, durable, sans produits phytosanitaires, sans pesticides et sans engrais chimiques.

Inscrivez-vous auprès du CCAS avant le 25 de chaque mois. Livraisons tous les lundis derrière la mairie, rue Émile-Vidal, sous le préau de l'ancienne école.

Les prix des paniers varient de 4 à 10 € selon le poids et un tarif réduit est proposé aux personnes non imposables.

Renseignements : 04 75 79 45 78.

OPÉRATION FAÇADES

Pour une ville haute en couleurs !

Pour améliorer le cadre de vie des habitants, préserver et valoriser le patrimoine bâti, l'opération façades se poursuit sur la période 2019-2020. Une subvention pouvant atteindre 50 % du montant TTC des travaux de ravalement des façades visibles du domaine public peut être accordée aux bâtiments de plus de 30 ans situés dans les quartiers anciens. Pour savoir si votre logement est éligible et connaître les aides supplémentaires possibles, prenez rendez-vous avec l'architecte conseil.

Direction de l'aménagement urbain : 04 75 79 45 60 ou dau@bourg-les-valence.fr.

CHARLOTTE GAVARD, MISS ÉLÉGANCE FRANCE 2019

Depuis le 19 janvier, la jeune Bourcaine porte une nouvelle couronne.

Après les titres de Miss Élégance Bourg-lès-Valence et de Miss Élégance Rhône-Alpes 2018, la Bourcaine Charlotte Gavard a accédé à la plus haute marche du podium et porte pour une année la couronne de Miss Élégance France 2019.

Un beau palmarès pour cette charmante étudiante en BTS Économie sociale et familiale. À tout juste 18 ans, Charlotte est aussi très investie dans le monde associatif et au service de la cause animale, notamment au sein de l'association des Chiens guides d'aveugles.





MAJORITÉ MUNICIPALE

PROMESSES TENUES, VALEURS ASSUMÉES

FINANCES

Pour l'année 2018, le résultat cumulé du Compte administratif s'élève à 10 419 297 €. Ce résultat confirme la bonne gestion actuelle de la Ville ! Pour rappel, en 2013, sous l'ancienne municipalité, le chiffre était de 809 000 €.

CENTRE-VILLE

Commerces de proximité, résidence des seniors, médiathèque, marché de producteurs, village de Noël, festival musiKàbourg... Le centre-ville prend vie et s'anime, c'est une véritable dynamique !

MÉCÉNAT

Pour financer ses projets, la Ville lance un appel au mécénat. L'objectif est d'alléger la charge de la collectivité et donc du contribuable bourcain.

« QUI EST PINOCCHIO ? »

Ce qu'on peut lire sur les tracts ou entendre de l'opposition (PS)

ACCESSIBILITÉ

« La plus belle passerelle du monde sur l'autoroute, n'améliorera en rien la vie quotidienne des Bourcains » (tract PS, n°6). Quel mépris pour les personnes à mobilité réduite ! La future passerelle deviendra accessible à tous et à toutes.

SPORTS

« Madame le Maire a refusé notre proposition de rénovation de terrains de football » (tract PS n°6). FAUX ! Avec le réaménagement du terrain de football des Combeaux et la création de jeux de pétanque, le site deviendra un véritable parc sportif pour nos associations.

PROJETS

« Vous n'avez qu'un seul projet, c'est le projet urbain et Girodet » (tract PS n°4). FAUX ! Le budget de la Ville axe nos priorités sur le centre de santé, l'éducation, la sécurité, l'emploi, la réfection de la voirie non entretenue par nos prédécesseurs.

OPPOSITION MUNICIPALE



Frédéric Tremblay, Françoise Neyron, Denis Cluzel, Jean-Yves Girouin, Marianne Ory, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc

« Rien que le prix de la nouvelle passerelle aurait permis la construction d'une belle salle des fêtes »



L'épargne nette de la ville s'est effondrée au cours de 2018. Elle est passée de 2 747 721 € à 243 287 € pour 2019, entraînant la perte de toute marge de manœuvre pour notre ville. Cette situation est due à la perte de recettes pour la ville liée à la baisse des impôts et au paiement des 1^{ers} factures du projet GIRODET.

• **Centre ville : construction d'un immeuble sur le terrain à coté de la Poste**

Le Maire avait fait campagne contre la « bétonisation » en arrêtant notre projet de construction. 5 ans après, elle autorise la vente et la construction d'un immeuble par le même promoteur.

• **Suppression des 50 places du parking de la Poste.**

Nous avons alerté Mme le Maire sur l'utilité de conserver le parking de la Poste. Avec l'arrivée de 34 appartements en plus, de commerces, de

services et d'équipements publics, cette suppression va lourdement pénaliser le stationnement en centre-ville.

• **Girodet : un dossier mal géré. « La plus belle passerelle du monde » est à l'arrêt.**

• **Salle des sapins : un terrain à l'abandon.**

• **Bourg-lès-Valence n'a toujours pas de salle des fêtes.**

• **Cartoucherie : création d'un parc par l'agglomération**

Nous fêtons en juin, les 10 ans de la Cartoucherie. Ce grand projet porté par Bernard PIRAS, continue son développement avec la création d'un parc, porté et décidé par l'agglomération de Valence Romans. Excellente nouvelle !

Nous vous souhaitons un bel été.



Tribune Debout la France

N'oublions pas nos amis les bêtes cet été.

La chaleur et le beau temps pointent déjà le bout de leur nez, et je souhaite à chacune et à chacun un très bel été 2019.

La période des vacances estivales donnent malheureusement lieu à l'abandon de plus de 60 000 chiens, chats et animaux de compagnie. Ce crime ordinaire ne peut plus durer. Étant en bordure de l'A7, notre territoire est le premier concerné.

Un animal est un être vivant, en avoir un est une responsabilité importante.

Les citoyens et élus doivent se mobiliser pour sensibiliser à cette cause et pour soutenir nos refuges et leurs bénévoles qui font un travail admirable et courageux.

Respectons les animaux, soyons tout simplement humains.

Info : www.deboutlafrance26.fr - Permanence sur rdv.
Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France
toumi.damien@gmail.com / 06 50 12 20 14



Européennes les résultats d'une stratégie suicidaire pour le pays.

Soyons clairs le rejet massif de la politique d'Emmanuel Macron, une politique d'un président en perte de vitesse a jeté des millions d'électeurs dans les bras de l'extrême droite. Il en porte la responsabilité et chacun devra s'en souvenir. Alors que les élus d'extrême droite au parlement européen n'ont soutenu aucune des décisions qui auraient pu améliorer le sort de ceux qui subissent les politiques des institutions européennes, il faudra dénoncer ce double jeu qui trompe tant de nos concitoyens.

Le résultat de ces élections n'effacera pas l'urgence sociale et environnementale, il nous faudra être au plus près des préoccupations, des difficultés, des souffrances de celles et ceux qui nous entourent sur les lieux de vie à l'entreprise en partant de la façon dont ils vivent leur situation et des solutions qu'ils souhaiteraient voir appliquer.

Esson Gérard, conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence



ÉTAT CIVIL

Naissances

Février 2019

Eden Roustain

Mars 2019

Issha Dambele, Camille Buonomo

Avril 2019

Ethan Casagrande, Flavio Bidoli, Noa Peixoto, Flora Bakkalian

Décès

Février 2019

Suzanne Lopez

Mars 2019

Claude Lauzier, Éliane Chareyre, Paulette Fauriel, Ginette Martin, Arlette Gerfaut-Valentin, Serob Margaryan, Andrée Spagnolo, Mehmet Duman, Louis Bertier, Soromène Diratzouian, Claudine Gourru, Jacques Fourier, Carmen Celma

Mariages

Mars 2019

Alain Noalhyt et Laura Miguel

Avril 2019

Lucas Rodrigues Lopes et Lola De'Franceschi

Mai 2019

Alain Danel et Cécile Guerlin

Avril 2019

Henri Dumond, Yvon Xhervelle, Laurent Triantafyllides, Pierre Robert, Michel Tournier, Henri Rochier, Yvette Espeit, Simone Tanchon, Marthe Peyrard, Angèle Aubry, Edmond Vialle, Lucien Ruth, Michel Sève, Jeanne Triantafyllidès, Michel Comte, Martine Avranche, André Soton, Élise Tischmacher, Paul Cuccia, Michel Nicolas, Patrick Servet, Heang Leam

Mai 2019

Antonio Agresto, Liliane Baudran, Catherine Garay, Marcel Peinado, Paulette Soubeyrand

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30
(17 h le vendredi).

Téléphone 04 75 79 45 45

Les permanences état civil
du samedi matin (9 h – 11 h)
sont réservées uniquement
aux Bourcains.

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement
(problèmes administratifs,
logement, emploi...)
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
auprès du secrétariat du Maire.
Téléphone 04 75 79 45 02
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.
Téléphone 04 75 79 46 66
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR



DON DU SANG

Les 22 août, 24 octobre 2019 et 2 janvier 2020.

LES CONSEILS DE ROULONS EN VILLE À VÉLO

Des sas vélos aux feux tricolores.

Instauré en 1998, cet espace situé entre la ligne d'arrêt et le feu, et signalé par des logo vélo blanc sur fond vert, est réservé aux cyclistes. Il leur permet de venir se placer devant les véhicules et d'être bien visibles au redémarrage. Lorsque les cyclistes tournent à gauche, il peuvent se pré-positionner à gauche avant le passage au vert. Pour un automobiliste, occuper un sas vélo est considéré comme un franchissement de feu rouge et passible d'un retrait de 4 points et d'une amende forfaitaire de 135 €.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Tous les jeudis.

De la Ferme à l'assiette, le marché de producteurs de la place des Rencontres est maintenu et passe en horaire d'été, de 16 h à 20 h. Pérennisé à la demande des producteurs, vous y trouverez de bons produits bios et locaux, de saison : fruits, légumes, miel, lavande, pains, herbes aromatiques et fromages.



**Besoin d'une intervention
sur le domaine public ?**

**VOUS SIGNEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte toute l'année
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi.
numero.vert@bourg-les-valence.fr

BLV le MAG - NUMÉRO 190 - Juin 2019
Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.
Directeur de publication : Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence - **Rédaction** : Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, Marie Viaud - communication@bourg-les-valence.fr - **Crédit photos** : Yannis Buliard, Martine Galati, Érick Gey, Kilyana, Charly Mathey, Yoann Prin - **Conception / Réalisation** : Studio Kaligram.fr - **Impression** : Graphot. Imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement - **Tirage** : 10 500 exemplaires - **Distribution** : Société Distribal - Dépôt Légal: À parution.



Document labellisé

10 ANS



TOUS À LA CARTOUCHERIE !

Vendredi 28 juin 2019

Ouverture exceptionnelle de 19 h à minuit
projection en plein air, ciné-concert, festivités

Entrée gratuite



Tout le programme sur lacartoucherie.fr